



Loi Hôpital, patients, santé et territoires (Hpst) : Les séropositifs continuent de payer la facture !

Alors que le projet de loi Hôpital, patients, santé et territoires (Hpst) fait l'objet d'une contestation croissante et de plus en plus large, les associations de lutte contre le sida souhaitent faire part des réserves qu'elles émettent depuis plusieurs années quant à l'évolution du système de santé en France.

La loi Hpst prévoit, dans son volet hôpital, de profondes évolutions de la gouvernance hospitalière et s'est donné pour objectif la modernisation de l'offre de soins par le développement des coopérations hospitalières et le décloisonnement ville/hôpital.

Cette loi pourrait être soutenue. Malheureusement, elle arrive après plusieurs années d'application d'une tarification à l'activité (T2A). Or, cette logique financière à laquelle sont soumis les hôpitaux ne permet pas d'organiser une prise en charge globale des personnes vivant avec le VIH ou une autre pathologie chronique. De plus, elle tue l'hôpital de jour, essentiel à une bonne prise en charge au long cours.

L'ambition de cette loi de décloisonner l'offre de soin en ville et à l'hôpital pourrait entraîner l'enthousiasme des acteurs de la lutte contre le sida. Ce n'est pourtant pas le cas. Les usagers du système de soin sont eux aussi soumis à une logique comptable plutôt que de santé publique. Or la loi Hpst propose une coordination avec l'offre de soin de ville sans prendre en compte les surcoûts pour les personnes, déjà précarisées par la maladie et dont plus d'un tiers vivent avec l'Allocation adulte handicapé (AAH), soit 666,96 Euros par mois.

Il est nécessaire d'envisager une politique de santé et d'organisation des soins dans laquelle la référence est la santé des personnes, l'importance de la qualité et de la sécurité des soins et non uniquement la maîtrise des dépenses de santé. La tarification à l'activité doit mieux prendre en compte les maladies chroniques à l'hôpital. L'équilibre des pouvoirs doit également être repensé avec l'ensemble des acteurs de la prise en charge globale selon le principe de la démocratie sanitaire.

Contacts presse

Act Up-Paris	Eric Marty	06 11 43 32 03	medias@actupparis.org
AIDES	Fabrice Pilorgé	06 34 36 04 10	fpilorge@aides.org
UNALS	Corinne Taéron	01 44 93 29 21	info-vih@arcant-sante.org
Sidaction	Francis Gionti	01 53 26 45 64	f.gionti@sidaction.org